



OPTIMISATION DE LA GESTION DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS ÉCO-LABELLISÉS

CONTEXTE

Constitution d'un groupe de travail interne pour réfléchir aux solutions permettant de réduire l'impact environnemental de la mairie sur certains achats et notamment les produits d'entretien.

OBJECTIFS

- Réduire et uniformiser les produits.
- Intégrer des produits éco-labellisés.
- Maîtriser et rationaliser les dépenses.
- Former le personnel à leur bonne utilisation.

DESCRIPTIF TECHNIQUE



Constat : Initialement, chaque service avait une ligne budgétaire dédiée aux produits d'entretien et commandait librement selon ses besoins (soit directement en grandes surfaces ou par le biais de marchés.), cela posait des problèmes d'harmonisation des produits et d'application des normes sanitaires.

Réalisation d'un état des lieux par un agent de toutes les lignes budgétaires des services et des commandes effectuées. Il est apparu qu'au total il y avait environ 650 références de produits (ex : 7 sortes de papier toilettes) et une méconnaissance de la dangerosité de certains produits (certains services utilisaient de l'acide chlorhydrique pour le nettoyage des toilettes).

Déstockage des produits dangereux et périmés.

Passation d'un marché public global comprenant 8 lots :

1. Consommables (sacs poubelles, papier toilettes...), 2. Petit matériel (éponges, balais...), 3. Produits piscine, 4. Produits éco-labellisés pour l'entretien courant, 5. Produits lessiviels (pour les cuisines, cantines respectant les normes HACCP), 6. Un lot réservé à un ESAT (clause insertion), 7. Produits spécifiques (gros nettoyage de crèches, gymnases..) avec possibilité de proposer une variante sur les produits éco-labellisés, 8. Matériel ergonomique de nettoyage.

Sélection des produits par les agents par le biais de test à l'aveugle.

Bilan => aujourd'hui 100 références de produits d'entretien dont 40% de produits éco-labellisés.

ACTEURS



Pilote :

La Direction du Développement Durable en phase de recensement des besoins et intégration des critères de développement durable dans le cahier des charges
La Commande Publique pour la préparation et formalisation du marché.

Partenaires internes ou externes :

Les différents services utilisateurs des produits et les entreprises prestataires du marché public.

Temps passé sur l'action :

6 mois (depuis le recensement des besoins jusqu'à la notification du marché).

DONNÉES FINANCIÈRES



Coût total avant l'opération :

140 000 € avant la passation du nouveau marché en 2009.

Coût total après la passation du marché

115 432 € en 2012.

Bénéfices pour la collectivité :

Une économie de 17 % sur 3 ans.

SUIVI ET ÉVALUATION



Personne ressource :

La coordinatrice des achats responsables au sein de la Direction du Développement durable.

Indicateurs :

Évolution des coûts.
Traçabilité et suivi des achats des services.
Évolution de la part des produits verts dans les achats.

Résultats :

Augmentation de la qualité des produits à coûts maîtrisés et négociés.
Intégration évolutive de la part des produits éco-labellisés afin de protéger l'utilisateur, l'usager et l'environnement.



CONDUITE DE PROJET



Facteurs de réussite :

Formation régulière de la coordinatrice des achats responsables et du personnel d'entretien par les fournisseurs, lors des salons, et par des formations CNFPT.
Veille permanente sur les nouveautés et les aspects réglementaires du secteur.

Bonne connaissance des réalités du terrain par la coordinatrice des achats durables au sein du Développement durable.

Difficultés :

La prise en considération du vrai métier de l'entretien des locaux pour professionnaliser le personnel.
L'acceptation de changer les pratiques professionnelles.

Suggestions d'amélioration :

Mettre en place du matériel ergonomique et réduire davantage l'utilisation des produits spécifiques non écologiques.
Faire évoluer les idées reçues sur l'efficacité des produits éco-labellisés.



POUR ALLER PLUS LOIN

La mise en place d'une démarche qualité et l'obtention d'un label.